

Une noce de village : (tableau des moeurs du canton d'Argovie) : [suite]

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les fourmis-feu.

Qui ne connaît les deux espèces de fourmis noires, tant celles à deux jambes que celles à plusieurs jambes ? et qui n'a pas déjà été piqué par les unes ou par les autres ? Toutefois, piquées à part, on doit admirer l'agilité et l'activité avec laquelle elles réparent ou même reconstruisent leur demeure, cent fois renversée, pour reprendre ensuite leur activité interrompue.

La première de ces deux espèces se rencontre le plus souvent en Espagne et en Italie. Elle restera, du moins pour aujourd'hui, en dehors du cercle de nos recherches scientifiques, et cela, par le singulier motif que tout le monde connaît maintenant la vieille chansonnette : « Ei du lieber Augustin ! » (Eh ! ma chère Augusta), chanson à laquelle nous nous associons de tout notre cœur.

J'ai, maintenant, le plus profond respect pour la seconde espèce, avec laquelle j'étais constamment en guerre étant encore petit garçon. Ce respect m'a été inspiré par la lecture de Polybe, qui rapporte, qu'une fois, elles ont mis en fuite une armée entière, et l'ont forcée de changer de campement. Elles ne sont pas, il est vrai, aussi ardentes à l'attaque, que leurs cousines les fourmis rouges ; toutefois je ne conseillerais à personne de plonger la main dans leur fourmière, pour s'emparer de leurs œufs. Celui qui en ferait l'entreprise, pourrait s'en trouver tout aussi mal, que les hérétiques des temps anciens et modernes, qui ont essayé de se mêler des affaires ecclésiastiques.

Néanmoins la méchanceté de nos fourmis d'Europe, qu'elles soient noires ou rouges, se trouve de beaucoup surpassée par la fureur que mettent, à mordre, les fourmis brésiliennes dites fourmis-feu que M. le professeur Louis Agassiz nous dépeint dans son itinéraire en Brésil. Il serait désirable qu'on en transportât en Europe, pour les mariages ; elles serviraient à prévenir mainte tentative inconsidérée, d'un genre dont nous parlerons tout à l'heure. Cela paraît étrange, et il en est pourtant ainsi :

« Les fourmis sont des dévastatrices redoutables, dit M. Agassiz, et la morsure de la fourmi-feu est réellement terrible.

Je me souviens qu'une fois, dans la chaumière d'Espérance, j'avais mis des serviettes à sécher sur la corde de mon hamac ; en voulant les reprendre, je sentis tout à coup mes bras et mes mains comme plongés dans une fournaise. Je rejetai tout loin de moi ; des charbons ardents ne m'auraient pas produit d'autre effet. Je m'aperçus alors que j'avais le bras couvert de petites fourmis brunes dont je me débarrassai à la hâte ; j'appelai en même temps Laudigari, qui en découvrit une armée en train de passer sur le hamac pour sortir par la fenêtre près de laquelle le lit était pendu. Il me dit qu'elles voyageaient ainsi quelquefois et que, en ne les troublant pas, ce serait fini dans une heure ou deux. Ce fut ce qui arriva ; nous n'en revîmes pas une seule.

A cette occasion, le major Continho nous raconta que dans certaines tribus de l'Amazonie, l'Indien qui va se marier est soumis à une singulière expérience.

Le jour de la cérémonie et pendant le festin des noces, on lui fait plonger la main dans un sac en papier rempli de fourmis-feu. S'il supporte en souriant et sans s'émouvoir cette torture atroce, on le déclare capable d'affronter les épreuves du mariage. »

Nous disions, plus haut, qu'il serait à désirer que l'on introduisit cette espèce de fourmis en Europe ; toutefois, comme par leur toilette de grand prix, leur molle oisiveté, et leur tapotage sur le piano, sans compter le reste, nos demoiselles ont déjà soin qu'il n'y ait pas trop d'aspirants au mariage, les insectes mordants pourraient servir à un autre but. Tous les candidats qui se mettent en avant dans les élections fédérales devraient être soumis à l'épreuve en question. Nous sommes persuadés que bon nombre d'entr'eux reculeraient. En France, la chose n'est pas nécessaire, attendu que les nouveaux journaux politiques y remplacent suffisamment les fourmis-feu du Brésil.

F. N.

Une noce de village.

(Tableau des mœurs du canton d'Argovie.)

VIII

Les fleurs avaient disparu, les bourgeons n'avaient pu parvenir à rompre entièrement leur enveloppe, ils avaient jauni, et les jeunes branches du haut de l'arbre commençaient à sécher. Ils mourront ensemble, disait-il à demi-voix, puis il se rendait à l'ouvrage ou bien il allait se cacher dans une haie épaisse.

Un jour, Meilé, assise dans la chambre, tenait dans ses bras son enfant, dont elle écoutait le râle. Christian entra avec sa mère ; celle-ci regarda attentivement le petit malade et dit : « Je voudrais bien le tenir une fois sur mes bras avant qu'il meure. » — « Non ! non ! » s'écria Meilé avec angoisse et en serrant si fort contre elle l'enfant, que celui-ci cria. La belle-mère recula d'un pas. — « Eh bien, » dit-elle avec dépit, « garde-le, si tu crois que je puisse lui nuire ; mais cette crainte est curieuse, je n'ai jamais eu d'enfant malade, et je ne sache pas que dans ma famille il soit mort d'enfant en bas-âge. Dans la tienne, c'est autre chose ; ta sœur, qui n'est mariée que depuis deux ans, en a déjà perdu un. » Et la belle-mère sortit, laissant son aiguillon dans le cœur de Meilé. — « Pourquoi ne confies-tu pas ton enfant à ma mère ? » demanda Christian avec dureté. A cette question, le rouge monta au visage de Meilé, qui répondit avec angoisse : « Il faut que tu le saches une fois, Christian, c'est une chose que je ne puis garder plus longtemps sur le cœur, les gens disent que ta mère est sorcière, et que c'est elle qui a jeté un sort sur nos enfants ! » A l'ouïe de ces mots, Christian se redressa, il lança un regard terrible à son épouse qui ne put le supporter, mais, peu à peu, le visage de Christian se calma et un sourire moqueur se montra sur ses lèvres. « Tu dis que ma mère est sorcière » grogna-t-il d'une voix sourde, « eh bien ! je vais te dire qui est la sorcière, c'est toi, oui, toi-même. »

— « Moi ? » dit Meilé, qui, à travers ses larmes, ne put réprimer un sourire douloureux.

— « Oui, toi, riposta Christian exaspéré ; crois-tu, par hasard, que j'aie oublié le gage que tu as donné à Verena, la marchande d'allumettes, le matin de tes noces ? et penses-tu que j'ignore qu'elle se glisse ici, en mon absence, pour t'enseigner son art infernal, dont tu te sers pour corrompre ton propre sang et ta propre chair ? »

— « Parles-tu sérieusement ? » demanda Meilé, après un moment de silence.

Alors Christian saisit rudement sa femme par le bras, et la traîna vers la fenêtre. « Vois-tu là, » poursuivit-il, « ce jeune arbre qui sèche ? j'y ai planté, à bon escient, trois cloux, un matin au lever du soleil, et ces cloux s'adressaient à la meurtrière de mes enfants. Ils te sont entrés dans le

cœur, tiens, voilà le miroir, va regarder ton visage, tu déperis comme l'arbre, c'est toi qui as tué nos enfants. »

C'en était trop. Meilé alla, en chancelant, déposer l'enfant dans son berceau, puis ses genoux fléchirent, elle tomba évanouie sur le plancher. « Je ne puis rien faire pour elle, » murmura Christian qui, d'un œil plein d'incertitude, regardait la malheureuse sans mouvement. « Le père Ambroise qui ne l'a jamais vue et à qui je n'en ai pas parlé, m'a pourtant dit que mon malheur venait de ma femme. » Au bout d'un moment, Meilé se releva péniblement et se rendit, en chancelant, vers le jeune arbre, elle y vit en effet les trois cloux et frémit en songeant dans quelle intention Christian les avait plantés. Le lendemain l'enfant expira, mais sa mère ne versa pas une larme. Meilé, calme et résignée, vaqua en silence à ses occupations et prépara l'ensevelissement. La veille des funérailles, elle s'assit auprès du cercueil, tressa une couronne qu'elle déposa sur l'enfant. Christian était assis de l'autre côté du cercueil, pas une syllabe ne rompait le silence. Meilé contempla le petit visage sur lequel vacillait la faible lueur de la lampe. « Maintenant j'ai fini ma tâche ! dit-elle, puis tendant la main à Christian, elle ajouta avec douceur : « Donne-moi ta main, Christian ! » Celui-ci la lui tendit par dessus le cercueil, avec un mouvement convulsif, puis il sortit pour pleurer tout son soul au jardin. Meilé ferma encore quelques caisses dans lesquelles elle avait emballé ses effets personnels, puis elle se jeta, toute habillée, sur son lit.

Le lendemain, Meilé, depuis la Haldé, suivit des yeux le cortège, et lorsqu'elle le vit reprendre le chemin de la maison, elle quitta la Haldé en suivant le même chemin par lequel elle y était venue le jour de ses noces. Elle rentra chez ses parents. Depuis lors, elle y vit fort retirée, elle ne sort que pour aller à l'église et au cimetière. La première douleur surmontée, Christian, plus calme, comprit combien, aveuglé par la superstition, il avait gravement insulté Meilé, et ce fut le sentiment accablant de sa faute qui lui ôta le courage d'aller lui demander pardon.

Lorsque la cause de cette rupture fut connue, les personnes sensées, d'entre les parents et les amis des deux familles firent leurs efforts pour amener une réconciliation. Monsieur le pasteur, dont les instructions et les bons conseils auraient dû prévenir cette catastrophe, joignit ses bons offices aux démarches des parents ; mais tout fut inutile, Meilé secoua tristement la tête et répondit : « Il ne, me voulait plus, je ne suis point irritée contre lui, mais il doit comprendre que toute parole affectueuse venant de celui qui a planté les trois cloux dans le cerisier, ne pourrait être qu'une douleur pour moi. »

Cependant les événements suivaient leurs cours : un matin, vers la fin de l'automne, le crieur public lut la proclamation qui appelait la Suisse aux armes, contre le Sonderbund. Il est temps, ajouta le patriote fonctionnaire, d'aller renverser ces nids d'aristocrates et de chasser ces oiseaux de ténèbres. Christian partit avec les troupes. Le matin du combat de Gyslikon, il témoigna à un de ses camarades, combien il était heureux de pouvoir, sans crime, terminer ses jours ; et, en effet, bien avant midi, on apporta son cadavre au village de Sins.

L'enterrement se fit sans éclat. En revenant du cimetière, on entendit un vieux papa demander à son compère combien il faudrait, au juste, de guerres du Sonderbund pour déraciner toutes les idées absurdes qui font le malheur du peuple. L'avenir lui répondra. J. Z.

Les personnes qui voudront bien se priver cette nuit des douceurs du sommeil pourront jouir, si la clarté du ciel le permet, d'un beau phénomène astronomique, celui des étoiles filantes, très remarquable à cette époque de l'année. On sait que les apparitions d'étoiles filantes sont dues à la rencontre que fait la terre d'un ou de plusieurs anneaux composés de myriades de petits corps, circulant comme des planètes autour du soleil, à une distance à peu près égale à

la distance de la terre. Leur existence ne se manifeste à nous que lorsqu'ils viennent à traverser les couches supérieures de notre atmosphère.

C'est en général vers le 10 ou le 12 des mois d'août ou de novembre que le nombre des étoiles filantes est le plus considérable. Les astronomes signalent pour la période où nous nous trouvons, la nuit du 13 au 14.

On a constaté que la plupart des étoiles filantes rayonnaient d'un même point de la voûte céleste pour se diriger vers les parties les plus opposées, les plus diverses de l'horizon. La constellation du *Lion* est le point de départ des essaims de novembre. Cette constellation apparaît à l'horizon vers une heure du matin. L. M.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants : I. Tableaux de voyage. — Le Lœtschen-Pass, par M. Ch. Du Bois-Melly. II. La pratique des élections représentatives, par M. Ernest Naville. III. Un romancier contemporain en Allemagne, par M. Charles Berthoud. IV. Les associations ouvrières en Angleterre, par M. le comte Agénor de Gasparin. V. Le presbytère de Nøddebo. Scènes de la vie rurale en Danemark, de Henrik Scharling (sixième partie). VI. La liberté et le libéralisme, par M. A. Huc-Mazelet. VII. Chronique. BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Revue de droit international et de législation comparée, de T.-M.-C. Asser, G. Rollin-Jaequemins et J. Westlake. — L'institution du dimanche dans ses rapports avec la société, par Alex. Lombard. — Manuel alphabétique et synoptique de l'orthographe française, par F. Hisely. — Marguerite. Scènes de la vie vaudoise en 1830, par Charles Chatelet.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

Chez L. MONNET,

au bureau du CONTEUR VAUDOIS

CARTE CÉLESTE

avec horizon mobile,

(Prix 4 francs.)

Cette carte, que nous recommandons tout particulièrement à l'attention des instituteurs et des pensionnats, est élégamment cartonnée et porte une explication sur la manière de s'en servir. Le mécanisme en est très simple : la carte entière représente la partie du ciel qui passe au-dessus de notre horizon. Le carton mobile laisse à découvert la partie visible à un moment donné ; sur son contour, le quantième est indiqué et il suffit de faire mouvoir le cadran jusqu'à ce que le chiffre indiquant l'heure de l'observation se trouve placé vis-à-vis de celui du quantième. — Les constellations visibles à ce moment se présenteront exactement sur la carte, dans la position qu'elles occupent dans le ciel.

OBLIGATIONS D'AUTRICHE 1864

Samedi 1^{er} Décembre, remboursement de

700 obligations en 443900 florins,

Prime principale 220,000 florins.

1 Obligation coûte pour cette date 11 fr.

11 » » 100 fr.

une demi » » 6 fr.

La liste des numéros sortis et expédiée à tout souscripteur.

Agence, VÉRÉSOFF et GARRIGUES, Bel-Air, Genève.

A vendre à un prix avantageux, une grande carte de la Suisse, de Keller, pour écoles, complètement neuve, collée sur toile avec rouleaux, et vernie. — S'adresser au bureau du Conteur Vaudois.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.